



Compte-rendu du Conseil municipal du 29 avril 2025

Les élus d'opposition refusent la dérive financière de la commune et les manquements du schéma de cohérence territoriale

Bétheny, le 28/04/2025

Lors du dernier conseil municipal, **les élus des deux groupes d'oppositions ont pris une position commune** sur deux sujets soumis au vote : le compte financier 2024 et l'avis demandé sur le SCOT du Grand Reims.

1. Sur le compte financier

Les élus d'opposition ont pris acte de la situation financière de la commune. Depuis 5 ans, ils alertent sur l'évolution des dépenses générales et de personnel. Ils ont le sentiment que **les comptes de la commune sont à la dérive**. Les causes sont clairement identifiées :

- des concessions trop nombreuses aux fonctionnaires municipaux (évolution de carrières, barème des régimes indemnitaires, recrutement supplémentaire...),
- une politique trop généreuse de dépenses de fonctionnement,
- un manque de rigueur dans les arbitrages des principaux projets menés pendant la mandature.

Le résultat est donc flagrant : **les charges générales entre 2020 et 2024 ont augmenté de 60% (+ 800 000€), celles de personnels de 27.6% (+ 700 000€)**. La commune en 2020 était en dessous de la moyenne département et régionale sur les charges générales et de personnels. Aujourd'hui, elle est au-dessus. La ville dépense donc plus que des communes de même taille.

Concernant **la pression fiscale**, le constat est tout aussi édifiant. En 5 ans, les **recettes fiscales ont augmenté de près de 20%**, soit 800 000€ de recettes supplémentaires payées par les Béthenyats (**soit 100€ de plus par habitant**). La majorité municipale se cache derrière sa volonté de ne pas augmenter les taux. La réalité, c'est qu'elle n'a pas besoin de le faire, l'augmentation des bases d'imposition lui apportent suffisamment de recettes !

De façon plus générale, **la situation financière de la commune s'est dégradée en 5 ans** : plus d'endettement, moins de capacité d'autofinancement, auxquelles il faut ajouter des



dotations de l'Etat en baisse. La commune va rapidement être confrontée à de réelles difficultés.

2. Sur le SCOT (Schéma de cohérence territoriale de la région rémoise)

Les élus d'opposition ont également pris acte des orientations proposées par le document. Ils renouvellent, cependant, leur **refus de voir utiliser les réserves foncières de la commune pour l'installation des logements « très sociaux »** qui semblent manquer sur le territoire du Grand Reims.

De plus, ils ont **demandé qu'une réflexion soit ouverte sur le déménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage à l'entrée de la commune**. Cette aire ne semble plus adaptée aux besoins, au regard des débordements sur la voie publique des occupants, et sa localisation en entrée de ville n'est pas adaptée. Dans une agglomération de 143 communes, il paraît important de partager l'accueil des gens du voyage avec d'autres communes.

Les élus d'opposition ont regretté que le SCOT n'identifie **aucune résidence Senior sur la commune de Bétheny, ni d'ailleurs d'EHPAD**. C'est un manque réel sur lequel le SCOT ne propose aucune solution, si ce n'est d'inviter les plus âgés à quitter la commune pour aller dans les équipements disponibles à Reims ou ailleurs.

Sur le développement économique, **les élus d'opposition attendaient du SCOT une exclusion claire des activités polluantes ou nuisibles pour la qualité de vie des habitants** des zones d'habitation ou en proximité. Le projet **de méthaniseurs** contre lequel les élus d'opposition se sont battus semble redevenir d'actualité sur l'ex-BA 112. La position des élus d'opposition restera inchangée et **ils ont interrogé M. le Maire directement en conseil municipal sur ce point, comme ils l'ont fait sur le projet d'usines d'enrobés, il y a quelques mois**.

Enfin, sur **la mobilité douce**, les élus d'opposition ont regretté que **les ambitions du SCOT soient trop modestes**. A ce jour, **les pistes cyclables sont insuffisamment développées** sur la commune, tout comme les réflexions sur les transports en commun, dont les changements de parcours tous les ans rendent leur utilisation assez chaotique. Les élus d'opposition avaient déjà demandé **une réflexion également avec le SNCF, étant donné que la commune est traversée par 2 lignes de chemins de fer, et qu'aucune halte ferroviaire n'a jamais été évoquée**